**MINISTERE DE LA RECHERCHE REPUBLIQUE DU CONGO**

**SCIENTIFIQUE ET DE L’INNOVATION** Unité–Travail–Progrès

**TECHNOLOGIQUE \_\_\_\_\_\_\_**

**---------------------**

**CABINET**

**----------**

BRAZZAVILLE

**FICHE SYNTHESE DU RAPPORT D’ACTIVITES**

**I-EFFORTS BUDGETAIRES**

Le budget global alloué à la recherche scientifique et à l’innovation technologique a connu ces cinq dernières années une nette augmentation, notamment en ce qui concerne le budget d’investissement. Il est passé de 3, 282 milliards à 14, 165 milliards de 2008 à 2014, puis pour connaître une baisse à partir de 2015 avec 4, 3 milliards, cela suite à la chute du prix du pétrole.

**II-GRANDES REALISATIONS**

**II-1 Amélioration de la gouvernance**

* L’élaboration et la diffusion des Projets Fédérateurs (priorités nationales en matière de Science, Technologie et Innovation);
* Actualisation du Plan National de Développement (PND) ;
* La signature d’un protocole d’Accord avec l’UNESCO pour réaliser le projet intitulé ‘’Stratégie et politique sectorielles de la recherche, de l’innovation et renforcement des capacités en gouvernance STI en République du Congo’’ ;

**II-2 Réforme du schéma institutionnel**

* Opérationnalisation des quatre (4) nouveaux Instituts recherche créés :
* Institut national de recherche agronomique (IRA) ;
* Institut national de recherche forestière (IRF) ;
* Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles (IRSEN) ;
* Institut national de recherche en sciences de la santé (IRSSA).

**II-3 Amélioration du statut des corps de la recherche**

* La révision et le dépôt du nouveau projet de statut des chercheurs au Secrétariat Général du Gouvernement ;

**II-4 Amélioration des infrastructures et installation de recherche**

* La réhabilitation et l’équipement du siège du Ministère ;
* La construction des nouveaux bâtiments dans les stations de l’IRA (Odziba et Lékana) dziba ;
* La réhabilitation des laboratoires de l’IRF dans l’enceinte de la Cité Scientifique de Brazzaville ;
* La construction et l’équipement d’un laboratoire de fabrication des médicaments contre le paludisme (à partir des plantes cultivées localement) et autres maladies. Le projet est réalisé dans le cadre de la coopération entre le Congo et le Vietnam ;
* La mise à disposition des équipements et matériels de laboratoire aux différents Instituts et centres de recherche ;

**II-5 Renforcement de l’offre des connaissances techniques et scientifiques d’utilité publique**

**1-**Les travaux de recherche ont été réalisés dans les domaines suivants :

* La sécurité alimentaire et nutritionnelle (production et santé animale ; production végétale, la lutte contre les maladies et les bio-agresseurs) ;
* La santé (les maladies infectieuses, les maladies non-transmissibles, la pharmacopée et la médecine traditionnelle) ;
* La forêt, l’environnement et la biodiversité (biodiversité et effets du changement climatique, stratégies de conservation et gestion durable de la biodiversité, fonctionnement des écosystèmes tropicaux, plantations hors forêts, etc.) ;
* L’innovation technologique et l’ingénierie (la biotechnologie et la biosécurité, les technologies de l’information et de la communication, la mécanique et les matériaux pour les structures) ;
* Les sciences sociales et humaines (impacts des chocs socio-économiques, évolution des mœurs sur le développement de la société) ;
* La gouvernance (gouvernance de la société, gouvernance des institutions).

2-Le développement et la vulgarisation des techniques améliorées de production végétale (manioc, maïs, arachide, haricot, bananiers, etc.)

3-Le développement et la vulgarisation des techniques améliorées de production animale (porcs, poules, caprins, ovins, etc.) auprès des producteurs ;

4-La production et la diffusion des semences de base (riz, maïs, arachide, vitroplants et boutures de manioc) ;

**II-6 Renforcement des capacités humaines**

* Le recrutement du personnel sur la base des quotas accordés chaque année par le Gouvernement ;
* La Formation diplômante et continue des chercheurs ;
* La formation à la recherche par la recherche des jeunes étudiants (accueil des étudiants qui constituent le 1er bassin de recrutement pour la recherche et l’innovation).

**II-7 Renforcement de la visibilité institutionnelle des activités de recherche et des chercheurs à l’échelle nationale et internationale**

* L’implantation d’un système d’information moderne et performant (intranet, internet, etc.) au siège du Ministère ;
* La création d’un site Web du Ministère ;
* La réalisation des émissions télévisées ‘’Eureka’’ ;
* L’organisation des ‘’journées portes ouvertes’’ sur les thématiques développées par la recherche et l’innovation.

**II-8 Développement de l’innovation et de la technologie**

* L’accueil et l’accompagnement technique des porteurs (inventeurs et innovateurs) de projets innovants ;

**II.3- Coopération scientifique et technique**

* Mise en œuvre du protocole d’Accord signé avec la FAO, le projet TCP/PRC/3503 ‘’ Appui à l’actualisation du plan directeur de la recherche agricole’’.